



GUIDE PÉDAGOGIQUE

Aide à la rédaction des **PPRE PASSERELLE**

A tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement met en place, dans des conditions fixées par le ministre chargé de l'éducation nationale, des dispositifs d'aide qui peuvent prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative. Le directeur d'école ou le chef d'établissement associe les parents ou le responsable légal de l'élève à la mise en place de ce dispositif.

Modifié par [LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 36](#)

Article 36 du code de l'éducation

Ce guide a pour objectif d'aider les professeurs des écoles et les professeurs des collèges à rédiger les PPRE-passerelle au plus près des besoins de chaque élève dans un souci renforcé de **continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au sein du cycle 3**.

Il a été élaboré par des membres du groupe de travail départemental « Accompagnement des élèves » dont les ressources produites sont en ligne sur le site de la direction académique à la rubrique « Espace pédagogique ».

Ce guide a fait l'objet d'un travail de concertation avec des professeurs des écoles, des professeurs des écoles maîtres formateurs, des conseillers pédagogiques de circonscription, des directeurs d'école et des enseignants spécialisés du RASED. Il prend également appui sur une enquête menée auprès de professeurs des collèges portant sur l'exploitation actuelle des PPRE-passerelle.

Méthodologie retenue par le groupe de travail :

Les membres du GTD ont choisi de :

- Prendre appui sur **le programme 2018-2019 - cycle 3** en vigueur à la rentrée de septembre 2018 ;
- Procéder **au repérage des points d'appui et des compétences incontournables** pour une poursuite réussie de la scolarité en dernière année de cycle 3.

Ce guide vise à faciliter le dialogue entre les enseignants des premier et second degrés qui aboutira à la rédaction des PPRE-passerelle.

Il comporte trois parties :

- Une partie où sont recensées les points d'appui et compétences incontournables pour faciliter la mise en place d'aménagements pédagogiques à l'entrée en classe de Sixième dans le cadre d'un PPRE-passerelle. Le choix d'attirer l'attention des professeurs sur les enseignements de français et de mathématiques ainsi que sur les domaines 2 et 3 du socle commun permet d'envisager des aménagements dans tous les champs disciplinaires ainsi que dans le cadre plus particulier de l'accompagnement personnalisé en classe de sixième.
- Une partie permettant au professeur des écoles de formuler ses observations.
- Une partie composée des pistes d'aménagements pédagogiques pour répondre aux besoins des élèves, avec un accès direct aux exemples de situations, d'activités et de ressources par le lien « AIDE » qui apparaît pour chacun des enseignements.

Sur le site éducol (Portail national des professionnels de l'éducation), des ressources d'accompagnement à destination des professeurs sont mises en ligne progressivement.

PPRE passerelle - Guide pédagogique d'aide à sa mise en œuvre

Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3)

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Points d'appui/ Compétences incontournables	Observations du professeur des écoles	Aménagements possibles, outils, activités (ctrl + clic sur AIDE pour accéder au lien)
FRANÇAIS		
Langage oral - écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte ; - dire de mémoire un texte à haute voix ; - réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple) ; - participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue. - écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu ; - parler en prenant en compte son auditoire ; - participer à des échanges dans des situations diverses ; - adopter une attitude critique par rapport à son propos.		<u>Aide</u>
Lire - lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture ; - lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines ; - lire et comprendre des oeuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes ; - lire avec fluidité ; - comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter ; - contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.		<u>Aide</u>

Écrire

- écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire ;
- après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle ;
- écrire à la main de manière fluide et efficace ;
- maîtriser les bases de l'écriture au clavier ;
- recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre ;
- rédiger des écrits variés ;
- réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte ;
- prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.

[Aide](#)

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

- en rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal entre le verbe et son sujet dans des cas simples ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet ;
- raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie ;
- être capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.
- maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit ;
- identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe ;
- acquérir l'orthographe grammaticale ;
- enrichir le lexique ;
- acquérir l'orthographe lexicale.

[Aide](#)

Synthèse (Quelles compétences travailler en priorité ?) :

MATHEMATIQUES		
Nombres et calculs <u>utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux :</u> - connaître les unités de la numération décimale pour les nombres entiers et les relations qui les lient ; - composer, décomposer les grands nombres entiers, en utilisant des regroupements par milliers ; - comprendre et appliquer les règles de la numération décimale de position aux grands nombres entiers ; - comparer, ranger, encadrer des grands nombres entiers et des nombres décimaux, les repérer et les placer sur une demi-droite graduée adaptée ; - encadrer un nombre décimal par deux nombres entiers, par deux nombres décimaux ; - connaître diverses désignations des fractions : orales, écrites et décompositions additives et multiplicatives ; - connaître et utiliser quelques fractions simples comme opérateur de partage en faisant le lien entre les formulations en langage courant et leur écriture mathématique ; - utiliser des fractions pour rendre compte de partages de grandeurs ou de mesures de grandeurs ; - repérer et placer des fractions sur une demi-droite graduée adaptée ; - encadrer une fraction par deux nombres entiers consécutifs. - Comparer deux fractions de même dénominateur ; - écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1 ; - connaître des égalités entre des fractions usuelles ; - utiliser des fractions pour exprimer un quotient ;		
<u>Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux :</u> - mobiliser les faits numériques mémorisés au cycle 2, notamment les tables de multiplication jusqu'à 9 ; - connaître les multiples de 25 et de 50, les diviseurs de 100 ; - connaître des procédures élémentaires de calcul ; - Connaître des propriétés de l'addition, de la soustraction et de la multiplication ; - connaître les critères de divisibilité par 2, 3, 5, 9 et 10 ; - utiliser ces propriétés et procédures pour élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de calcul ; - vérifier la vraisemblance d'un résultat, notamment en estimant un ordre de grandeur ; - connaître et mettre en oeuvre un algorithme de calcul posé ; - utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat ;		
		Aide

Résoudre des problèmes en utilisant des fractions, des nombres décimaux et le calcul - résoudre des problèmes mettant en jeu les quatre opérations : sens des opérations et problèmes à une ou plusieurs étapes relevant des structures additive et/ou multiplicative ; - prélever des données numériques à partir de supports variés ; - produire et lire des tableaux, diagrammes et graphiques organisant des données numériques ; - exploiter et communiquer des résultats de mesures ; - organiser des données issues d'autres enseignements en vue de les traiter ; - reconnaître et résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité en utilisant une procédure ; - appliquer un pourcentage. - résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux ;		<u>Aide</u>
Grandeurs et mesures - comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle ; - utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs.		<u>Aide</u>
Espace et géométrie - (se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations ; - programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation ; - reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels ; - reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angle, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction).		<u>Aide</u>
Synthèse (Quelles compétences travailler en priorité ?) :		

LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE (Domaine 2 du SCCCC)

Organisation du travail personnel

- savoir s'organiser :
 - dans le temps ;
 - dans l'espace ;
 - gérer son matériel et le respecter ;
 - bien présenter son travail ;
 - anticiper, planifier sa tâche ;
 - mener une tâche à son terme ;
- comprendre et respecter les consignes, savoir les reformuler;
- choisir les bons outils et les utiliser à bon escient;
- mémoriser : utiliser des procédés de mémorisation pour apprendre (visuels ou auditifs);
- s'appuyer sur sa mémoire de travail;
- trier, retenir, dégager l'essentiel d'un oral ou d'un écrit (texte, problèmes...);
- organiser les informations;
- mobiliser son attention, se concentrer sur une tâche;
- décomposer une tâche complexe en plusieurs étapes;
- s'évaluer, évaluer son travail;
- donner du sens aux apprentissages, s'engager dans le PPRE;
- expliciter ses procédures, analyser et exploiter les erreurs.

Coopération et réalisation de projets

- s'engager dans un projet individuel ou collectif;
- travailler en équipe : collaborer, s'entraider, mutualiser des savoirs, accepter la contradiction, modifier son point de vue;

Synthèse (Quelles compétences travailler en priorité ?) :

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN (Domaine 3 du SCCCC)

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

- exprimer ses émotions, ses goûts;
- avoir confiance en soi et en sa capacité à progresser;
- savoir gérer ses émotions (peur, tristesse, joie, colère);
- formuler des opinion;
- respecter les opinions et la liberté d'autrui;
- avoir de l'empathie;
- demander de l'aide et l'accepter;

La règle et le droit

- accepter les contraintes inhérentes à la vie en collectivité (règles de vie et de sécurité);

Réflexion et discernement

- être responsable de ses paroles et de ses actes;
- avoir une pensée critique;
- distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général.

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

- coopérer avec les autres;
- respecter ses engagements;
- savoir prendre des décisions, des initiatives et justifier ses choix.

Synthèse (Quelles compétences travailler en priorité ?) :

Langage oral :

- pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.) ;
 - écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçons magistrales) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission, confronter des points de vue, analyser une information, etc.) ;
 - restitution d'informations entendues ;
 - utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission ;
 - explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques, etc.) ;
 - activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, énoncé de conclusion ; reformulation, rappel du récit ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral, etc.) ; prise de notes.
- activités d'articulation, de diction, de maîtrise du débit, du volume de la voix, du souffle, travail sur la communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques, etc. ;
- formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une oeuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc ;
 - justification d'un choix, d'un point de vue ;
 - partage d'émotions, de sentiments ;
 - apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques) ;
 - travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire ;
 - entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques ;
 - réalisation d'exposés, de présentations, de discours ;
 - utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, schémas, plans, etc.) pour préparer des prises de parole élaborées ;
 - constitution d'un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales ;
 - utilisation d'écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique) ;
 - enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.
 - entraînement à l'utilisation d'expressions et de formules qui engagent le locuteur sous forme de jeux de rôle ;
 - préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations) ;
 - interviews (réelles ou fictives) ;
 - débats, avec rôles identifiés ;
 - recherche individuelle ou collective d'arguments pour étayer un point de vue, d'exemples pour l'illustrer ;
 - tri, classement des arguments ou des exemples trouvés.
 - mémorisation de l'organisation du propos, convocation des idées au moment opportun ;
 - préparation entre pairs d'une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre des éléments à présenter ; entraînement à la prise de parole) ;
 - récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés.
 - participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales ;
 - mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges ;
 - analyse de présentations orales ou d'échanges à partir d'enregistrements ;
 - collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue ;
 - préparation des prises de parole sous forme de notes, schémas, supports numériques, etc. qui tiennent compte de la spécificité de l'exercice oral.

[\(ctrl + clic langage oral pour revenir au tableau\)](#)

Lire :

- activités spécifiques sur les graphèmes et phonèmes identifiés comme posant problème ;
- utilisation d'enregistrements pour s'entraîner et s'écouter ;
- entraînement quotidien à la lecture silencieuse et à haute voix, dans toutes les disciplines.

activités permettant de :

- construire la compréhension d'un texte : repérage des informations explicites ;
- identification des personnages, lieux, actions, repères temporels, etc. ;
- repérage de l'implicite ;
- repérage des liens logiques ;
- élucidation lexicale par le contexte, la morphologie, le recours au dictionnaire ;
- construction d'une visualisation de l'histoire narrée par le dessin, la sélection d'images, etc. ;
- rendre compte de sa compréhension des textes :

évocation spontanée de sa lecture, mise en lien avec l'expérience vécue, les lectures antérieures, la culture personnelle, réponses à des questions, paraphrases, reformulations, propositions de titres de paragraphes, rappels du récit, représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.) ;

- partager ses impressions de lecture, faire des hypothèses d'interprétation et en débattre, confronter des jugements : débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec justification des choix.

- en lien avec l'écriture et pour préparer les activités de partage des lectures et d'interprétation : cahiers ou carnets de lecture, affichages littéraires, etc. ;
- outils permettant de garder la mémoire des livres lus et des oeuvres fréquentées : cahiers ou carnets de lecture, anthologies personnelles, portfolios, etc. ;
- initiation à quelques notions littéraires : fiction / réalité, personnage, héros, merveilleux, etc., et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire. Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits ;
- lecture autonome de textes littéraires et d'oeuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs. Lecture silencieuse dans toutes les disciplines, oralisée, jouée, etc. ;
- fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l'environnement des élèves : partage en classe, à l'école ou au collège et en famille ;
- mise en oeuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l'univers de référence concerné) ;
- vigilance quant aux reprises nominales et pronominales, attention portée à l'implicite des textes et documents ;
- justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.

identification de la nature et de la source des documents ;

- apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique, etc.) ou de documents avec des liens hypertextes ;
- activités permettant de construire la compréhension : recherche d'informations, mobilisation des connaissances lexicales, écrits de travail (listes, prise de notes), repérage de mots de liaison, réponses à des questions demandant la mise en relation d'informations, explicites ou implicites (inférences), dans un même document ou entre plusieurs documents, justifications de réponses ; Supports : textes documentaires simples, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques, etc., comme une double-page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes, documents associant texte, images fixes ou animées, sons).

[\(ctrl + clic sur lire pour revenir au tableau\)](#)

Ecrire :

activités guidées d'entraînement au geste d'écriture pour les élèves qui en ont besoin ;

- entraînement à la copie et à la mise en page de textes : poèmes et chansons à mémoriser, synthèses et résumés, outils de référence de la classe (tableau, textes informatifs, message aux parents, écriture personnelle de textes, schémas, etc.) ;
- copie différée, copie active, copie au verso, copie retournée, etc. ;
- en lien avec l'orthographe et le vocabulaire, explicitation des stratégies de mémorisation de mots par la copie ;
- activités d'entraînement à l'écriture sur le clavier ;
- copie, transcription et mise en page de textes sur l'ordinateur.

Écrits de travail /des écrits pour apprendre

Les écrits de travail ne sont pas explicitement dédiés à l'apprentissage de l'écriture. Ils servent à l'appropriation d'une connaissance par essais successifs :

- entraînement régulier en proposant des consignes qui développent l'autonomie et l'imagination ;
- usage régulier d'un cahier de brouillon ou place dédiée à ces écrits de travail dans le cahier de l'élève, carnets d'écrivain, carnets de pensée, cahiers d'expérimentation, journaux de lecture, etc. ;
- déclencher le geste moteur pour donner l'envie ou débloquer l'entrée dans l'écriture pour certains élèves qui en auraient besoin (passation du crayon entre l'enseignant et l'élève) ;
- rédiger fréquemment et régulièrement des écrits courts dans tous les domaines (sciences, histoire, etc.). Les conventions propres à chaque discipline sont explicitées ;
- recourir régulièrement à l'écriture aux différentes étapes des apprentissages :
 - lors de la phase de découverte pour recueillir des impressions, rendre compte de sa compréhension ou formuler des hypothèses ;
 - en cours de séance pour répondre à des questions, relever, hiérarchiser, mettre en relation des faits, des idées ;
 - dans la phase de structuration pour reformuler, synthétiser, résumer ou élaborer des conclusions provisoires.

Écrits réflexifs / des écrits pour réfléchir et pour développer, organiser sa pensée sous des formes diverses : textes rédigés, schémas, etc. :

- cahier d'expérience en sciences ;
- écrits préparatoires à un débat d'interprétation d'un texte.

Des écrits courts :

Un écrit court est un texte individuel d'élève, de 1 à 10 ligne(s), suscité par une situation motivante. Il peut avoir des formes variées : invention, argumentation, imitation dont l'objectif est d'aider l'élève à déterminer sa manière d'écrire. Il est en lien avec la thématique culturelle et littéraire de la séquence.

- rituels d'écriture, à partir de plusieurs textes servant de modèles, de contraintes formelles, de supports variés (textes, images, sons), de situations faisant appel à la sensibilité, à l'imagination, etc. ;
- situations d'écriture en prolongement de leçons de grammaire et de vocabulaire ;
- préparation à l'écriture en utilisant des brouillons, des schémas, etc. ;
- exercices d'entraînement pour automatiser les différentes dimensions de l'écriture : écrits ludiques et créatifs (ex : un lipogramme, une anagramme, etc.), écrits pour des destinataires différents (raconter le film vu à un pair ou en faire un résumé pour un journal, etc.).

Des écrits longs dans le cadre de projets de plus grande ampleur en lien avec la lecture. Le projet d'écriture est conduit sur le long terme pour orienter la séquence ou un projet.

activités d'écriture à plusieurs temps : enrichir sa première version par un retour réflexif guidé par l'enseignant.

- expérimentation de nouvelles consignes d'écriture (changement de point de vue, introduction d'un nouveau personnage, etc.) ;
- partage des écrits rédigés, à deux ou en plus grand groupe, en particulier au moyen du numérique ;
- recherche collective des améliorations aux textes rédigés, à partir notamment de ressources fournies par le professeur.

relecture à voix haute d'un texte par son auteur ou par un pair ;

- comparaison de textes écrits en réponse à une même consigne ;
- lien avec la lecture pour repérer les éléments qui assurent l'unité et la cohérence des textes.
- séances spécifiques sur un apprentissage linguistique précis pour tisser un lien fort entre écriture, grammaire et orthographe ;
- construction et utilisation d'outils disponibles pour vérifier l'orthographe des mots ;
- utilisation du correcteur orthographique ;
- utilisation des surlignages, encadrements, fléchage, marques de catégories, afin de faciliter la révision ;
- élaboration collective de grilles typologiques d'erreurs (de l'analyse du texte à l'écriture des mots) ;
- correction ou modification collective d'un texte (texte projeté) ;
- relectures ciblées (sur des points d'orthographe, de morphologie ou de syntaxe travaillés en étude de la langue).

[\(ctrl + clic sur écrire pour revenir au tableau\)](#)

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) :

Pour les élèves qui auraient encore des difficultés de décodage, activités permettant de consolider les correspondances phonèmes-graphèmes ;

- activités (observations, classements) permettant de clarifier le rôle des graphèmes dans l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale ;
- activités (observations, classements) permettant de prendre conscience des phénomènes d'homophonie lexicale et grammaticale, de les comprendre et, pour certains d'entre eux, de distinguer les homophones en contexte.

- construction de phrases : amplification et réduction d'une phrase ;
- création et analyse de phrases grammaticalement correctes.
- observation et analyse de l'ordre des mots et des groupes syntaxiques.
- repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction complément d'objet / complément circonstanciel).
- analyse logique de phrases simples ;
- rituels de jeux grammaticaux (jeux créatifs, recherche d'intrus dans des listes, jeux de transformation à partir de ses propres écrits, etc.) ;
- appréciation des effets de sens : créés par le choix d'un article défini / indéfini, créés par la position d'un adjectif par rapport au nom qu'il complète, etc.

À partir d'observations de corpus de phrases :

- activités de classement et raisonnements permettant de mettre en évidence les régularités ;
- manipulations syntaxiques (remplacement, par exemple par un pronom, expansion, etc.) ;
- activités d'entraînement pour fixer les régularités et automatiser les accords simples ;
- activités de réinvestissement en écriture (relectures ciblées, matérialisation des chaînes d'accord, verbalisation des raisonnements, etc.) ;
- comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour mettre en évidence :
 - les régularités des marques de personne (marques terminales) ;
 - les régularités des marques de temps (imparfait, futur, passé simple, présent de l'indicatif, présent du conditionnel, présent de l'impératif) ;
 - l'assemblage des temps composés.
- classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (trois groupes) ;
- à partir de corpus de phrases, observation et classement des finales verbales en /E/ ;
- mise en oeuvre de la procédure de remplacement par un verbe du 2^e ou du 3^e groupe.
- à partir des textes lus, étudiés ou écrits, observation et identification des temps employés, réécriture avec un changement de temps, verbalisation des effets produits sur l'orthographe ;
- en expression orale ou écrite, essais de différents temps, sensibilisation aux effets produits ;
- dictées régulières, sous des formes différentes qui favorisent la construction de la vigilance orthographique.

en lecture, entraînement à la compréhension des mots inconnus à l'aide du contexte et de la formation du mot ;

- en écriture, recherche préalable de mots ou locutions ;
- constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des textes et documents lus et des situations de classe ;
- comparaison de constructions d'un même verbe (par exemple : *la plante pousse* - *Lucie pousse Paul* - *Paul pousse Lucie* à *la faute*) et réemploi (par exemple *jouer avec*, *jouer à*, *jouer pour*, etc.) ;
- activités d'observation, de manipulation des formes, de classements, d'organisation des savoirs lexicaux (corolles lexicales, schémas, établissement de collections, etc.) ;
- constitutions de fiches, carnets, affichage mural, etc. ;
- situations de lecture, d'écriture ou d'oral amenant à rencontrer de nouveaux mots ou à réutiliser les mots et locutions étudiés ;
- exercices de reformulations par la nominalisation des verbes (par exemple : *le roi accède au pouvoir* / *l'accession du roi au pouvoir*) ;
- utilisation de dictionnaires papier et en ligne.
- manipulation, réinvestissement, afin de construire l'automatisation de l'orthographe ;
- observation des régularités, construction de listes ;
- utilisation de listes de fréquence pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe ;
- dictées, écrit, favorisant la mémorisation de la graphie.

[\(ctrl + clic sur écrire pour revenir au tableau\)](#)

Nombres et calculs :

Connaître diverses désignations des fractions : orales, écrites et décompositions additives et multiplicatives

(ex : quatre tiers ; $\frac{4}{3}$; $\frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3}$; $1 + \frac{1}{3}$; $4 \times \frac{1}{3}$)

Connaître et utiliser quelques fractions simples comme opérateur de partage en faisant le lien entre les formulations en langage courant et leur écriture mathématique (ex : faire le lien entre « la moitié de » et multiplier par $\frac{1}{2}$).

Utiliser des fractions pour rendre compte de partages de grandeurs ou de mesures de grandeurs.

Connaître des égalités entre des fractions usuelles (exemples : $\frac{5}{10} = \frac{1}{2}$; $\frac{10}{100} = \frac{1}{10}$; $\frac{2}{4} = \frac{1}{2}$)

Utiliser les nombres décimaux pour rendre compte de mesures de grandeurs.

Connaître le lien entre les unités de numération et les unités de mesure (par exemple : dixième $\rightarrow$ dm/dg/dL, centième $\rightarrow$ cm/cg/cL/centimes d'euro).

Mobiliser les faits numériques mémorisés au cycle 2, notamment les tables de multiplication jusqu'à 9.

Connaître les multiples de 25 et de 50, les diviseurs de 100.

Connaître des procédures élémentaires de calcul, notamment :

- multiplier ou diviser un nombre décimal par 10, par 100, par 1000 ;
- rechercher le complément à l'entier supérieur ;
- multiplier par 5, par 25, par 50, par 0,1, par 0,5.

Connaître des propriétés de l'addition, de la soustraction et de la multiplication, et notamment

- $12 + 199 = 199 + 12$
- $5 \times 21 = 21 \times 5$
- $27,9 + 1,2 + 0,8 = 27,9 + 2$
- $3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$
- $45 \times 21 = 45 \times 20 + 45$
- $6 \times 18 = 6 \times 20 - 6 \times 2$
- $23 \times 7 + 23 \times 3 = 23 \times 10$.

[\(ctrl + clic sur nombres et calculs pour revenir au tableau\)](#)

Résoudre des problèmes :

Résoudre des problèmes de comparaison avec et sans recours à la mesure.

Résoudre des problèmes dont la résolution mobilise simultanément des unités différentes de mesure et/ou des conversions.

Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules.

☒ Formules donnant :

- le périmètre d'un carré, d'un rectangle, la longueur d'un cercle ;
- l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque ;
- le volume d'un cube, d'un pavé droit.

Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules.

☒ Formules donnant :

- le périmètre d'un carré, d'un rectangle, la longueur d'un cercle ;
- l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque ;
- le volume d'un cube, d'un pavé droit.

Calculer la durée écoulée entre deux instants donnés.

Déterminer un instant à partir de la connaissance d'un instant et d'une durée.

Connaître et utiliser les unités de mesure des durées et leurs relations :

☒ unités de mesures usuelles : jour, semaine, heure, minute, seconde, dixième de seconde, mois, année, siècle, millénaire.

Résoudre des problèmes en exploitant des ressources variées (horaires de transport, horaires de marées, programmes de cinéma ou de télévision, etc.).

Identifier une situation de proportionnalité entre deux grandeurs à partir du sens de la situation. Résoudre un problème de proportionnalité impliquant des grandeurs.

[\(ctrl + clic sur nombres et calculs pour revenir au tableau\)](#)

Grandeurs et mesures :

Longueur et périmètre

Comparer des périmètres avec ou sans recours à la mesure (par exemple en utilisant une ficelle, ou en reportant les longueurs des côtés d'un polygone sur un segment de droite avec un compas) :

- ☐ notion de longueur : cas particulier du périmètre ;
- ☐ unités relatives aux longueurs : relations entre les unités de longueur et les unités de numération.

Calculer le périmètre d'un polygone en ajoutant les longueurs de ses côtés.

Calculer le périmètre d'un carré et d'un rectangle, la longueur d'un cercle, en utilisant une formule :

- ☐ formule du périmètre d'un carré, d'un rectangle ;
- ☐ formule de la longueur d'un cercle.

Aires

Comparer des surfaces selon leurs aires sans avoir recours à la mesure, par superposition ou par découpage et recollement.

Différencier périmètre et aire d'une figure.

Estimer la mesure d'une aire et l'exprimer dans une unité adaptée.

Déterminer la mesure de l'aire d'une surface à partir d'un pavage simple ou en utilisant une formule :

- unités usuelles d'aire et leurs relations : multiples et sous-multiples du m^2 ;
- formules de l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque.

Volumes et contenances

Relier les unités de volume et de contenance.

Estimer la mesure d'un volume ou d'une contenance par différentes procédures (transvasements, appréciation de l'ordre de grandeur) et l'exprimer dans une unité adaptée.

Déterminer le volume d'un pavé droit en se rapportant à un dénombrement d'unités (cubes de taille adaptée) ou en utilisant une formule :

- ☐ unités usuelles de contenance (multiples et sous multiples du litre) ;
- ☐ unités usuelles de volume (cm^3 , dm^3 , m^3), relations entre ces unités ;
- ☐ formules du volume d'un cube, d'un pavé droit.

Angles

Identifier des angles dans une figure géométrique.

Comparer des angles, en ayant ou non recours à leur mesure (par superposition, avec un calque).

Reproduire un angle donné en utilisant un gabarit.

Estimer qu'un angle est droit, aigu ou obtus.

Utiliser l'équerre pour vérifier qu'un angle est droit, aigu ou obtus, ou pour construire un angle droit.

Utiliser le rapporteur pour :

- déterminer la mesure en degré d'un angle ;
- construire un angle de mesure donnée en degrés.
 - Notion d'angle.
 - Lexique associé aux angles : angle droit, aigu, obtus.
 - Mesure en degré d'un angle.

[\(ctrl + clic sur grandeurs et mesures pour revenir au tableau\)](#)

Géométrie

(Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations

Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements, sur un plan ou sur une carte (école, quartier, ville, village)

Accomplir, décrire, coder des déplacements dans des espaces familiers.

Programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation.

☑ vocabulaire permettant de définir des positions et des déplacements (tourner à gauche, à droite ; faire demi-tour, effectuer un quart de tour à droite, à gauche) ;

☑ divers modes de représentation de l'espace : maquettes, plans, schémas.

Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire quelques solides et figures géométriques

Reconnaître, nommer, décrire des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) :

- triangles, dont les triangles particuliers (triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral) ;
- quadrilatères, dont les quadrilatères particuliers (carré, rectangle, losange, première approche du parallélogramme) ;
- cercle (comme ensemble des points situés à une distance donnée d'un point donné), disque.

Reconnaître, nommer, décrire des solides simples ou des assemblages de solides simples : cube, pavé droit, prisme droit, pyramide, cylindre, cône, boule

☑ vocabulaire associé à ces objets et à leurs propriétés : côté, sommet, angle, diagonale, polygone, centre, rayon, diamètre, milieu, hauteur solide, face, arête.

Reproduire, représenter, construire :

- des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) ;
- des solides simples ou des assemblages de solides simples sous forme de maquettes ou de dessins ou à partir d'un patron (donné, dans le cas d'un prisme ou d'une pyramide, ou à construire dans le cas d'un pavé droit).

Réaliser, compléter et rédiger un programme de construction d'une figure plane.

Réaliser une figure plane simple ou une figure composée de figures simples à l'aide d'un logiciel de géométrie dynamique.

Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques

Relations de perpendicularité et de parallélisme

- tracer avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée passant par un point donné ;
- tracer avec la règle et l'équerre la droite parallèle à une droite donnée passant par un point donné ;
- déterminer le plus court chemin entre un point et une droite.
 - Alignement, appartenence.
 - Perpendicularité, parallélisme.
 - Segment de droite.
 - Distance entre deux points, entre un point et une droite

Symétrie axiale

Compléter une figure par symétrie axiale.

Construire le symétrique d'un point, d'un segment, d'une droite par rapport à un axe donné.

Construire la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à un axe donné :

- ☐ figure symétrique, axe de symétrie d'une figure, figures symétriques par rapport à un axe ;
- ☐ propriétés de conservation de la symétrie axiale ;
- ☐ médiatrice d'un segment :
 - définition : droite perpendiculaire au segment en son milieu ;
 - caractérisation : ensemble des points équidistants des extrémités du segment.

Proportionnalité

Reproduire une figure en respectant une échelle donnée :

- ☐ agrandissement ou réduction d'une figure.

[\(ctrl + clic sur géométrie pour revenir au tableau\)](#)